



# ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU PUC

Mercredi 7 février 2018 à 19 heures

Stade Charlety, club house 17, Avenue Pierre de Coubertin, 75013 PARIS

## **ORDRE DU JOUR :**

- Allocution du Président - Rapport moral- Rapport financier et approbation des comptes de l'exercice 2016-2017.
- Approbation du Budget 2017/2018.
- Rapport sportif.
- Questions diverses.
- Election des membres du Conseil d'administration : 20 sièges à pourvoir (Nouveaux Statuts du 6 avril 2016)

**Il ne sera pas envoyé de convocation personnelle, le présent avis en tient lieu.**

Les différents documents seront consultables au siège du club à partir du 7 janvier 2018.

Les membres âgés de moins de 16 ans au 7 février 2018, à jour de leur cotisation, peuvent prendre part aux délibérations par leur représentant légal ou tuteur déclaré lors de l'adhésion au club.

Chaque membre présent ne peut détenir plus de 1 pouvoir.

Cette année, **20 membres** (Collège des élus) seront élus au Conseil d'Administration au sein des différents collèges (Art. 5, Statuts) :

- **Collège Adhérents** = 18 membres (adhérents de l'association).
- **Collège Sport** = 1 membre (adhérent de l'association, sportif de compétition en activité).
- **Collège écoles de sport** = 1 membre (membre adhérent, parent ou tuteur légal d'un jeune sportif).



**Il est important de préciser le collège pour lequel vous déposez votre candidature**



**Les candidats doivent être membre de l'association depuis 1 an au moins le jour de l'élection**

Candidature à déposer impérativement **avant le 16 janvier 2018 minuit** (par courrier au 17 avenue Pierre de Coubertin 75013 Paris / par email à [admi@puc.asso.fr](mailto:admi@puc.asso.fr)). Vous pouvez envoyer avec votre candidature une profession de foi type (document disponible au secrétariat du PUC, par envoi sur demande). Cette profession de foi sera diffusée sur le site du PUC.